

Concours d'entrée 2024/2025 Classes préparant à l'enseignement supérieur (CPES)

Le concours d'entrée dans la dominante comprend :

- L'interprétation d'un programme au choix du candidat, d'une durée de 15 mn comprenant un imposé à choisir dans une liste : le programme doit comporter des œuvres de styles différents.
- Un entretien avec le jury portant sur les motivations du candidat de 10 à 15 minutes

Le programme complet de l'épreuve d'interprétation doit être envoyé obligatoirement **avant le mercredi 5 juin** au service de scolarité : conservatoire@grandangouleme.fr

Une convocation vous sera envoyée pour ces épreuves et celle de **Formation musicale** du **samedi 15 juin 2024**.

Les résultats seront donnés oralement par le jury à l'issue du concours.

Viole de gambe

Réservoir des imposés au choix

J.S.Bach : BWV 1027 : Adagio et Allegro ma non tanto

J.S.Bach : BWV 1027 : Andante et Allegro Moderato

Marin Marais : Chaconne en Sol Majeur (no, 83 dans le 5ème livre)